

Avenue des Prisonniers de Guerre, 42 - 1490 Court-Saint-Etienne tel : 010/61.17.96

Court-Saint-Etienne, le 29 mai 2020

Concerne : reprise des cours !!!

Temps de lecture du mail : 7 minutes ☺

Chers parents,

Chers élèves,

Comme expliqué dans mon mail précédent, la reprise est programmée : quel plaisir de vous accueillir et vous revoir.

Chaque titulaire va vous envoyer des précisions quant à la reprise de votre enfant, vos enfants.

Voici le lien pour vous inscrire (**cours et garderie**) **AU PLUS TARD LE 01 juin à MIDI ! UN FORMULAIRE PAR ENFANT !**

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfXoyUKD5A6qGQ5fgPdE19AP6iwcZXbdZoG25rRF1dUkQXWMA/viewform?usp=pp_url

Lisez ce mail jusqu'au bout☺ et ensuite cliquez sur le lien par la suite.

Voici quelques explications et précisions...

I. Contexte

« Ces dernières semaines, de nouvelles informations sont apparues sur les risques et le rôle des enfants dans l'épidémie de COVID-19 dans le monde et en Belgique.

Cela a conduit à faire évoluer les perspectives :

- Il n'y a aucune preuve à ce jour que les enfants soient le moteur de l'épidémie. Au contraire, les enfants semblent moins touchés par l'épidémie et semblent également moins contagieux.
- La non-scolarisation a également un impact important sur le développement général, mental et social des enfants et de leurs familles. Le GEES reconnaît l'importance d'équilibrer le

risque épidémiologique avec les besoins de santé mentale, de bien-être et d'apprentissage de tous les enfants.

- Les expériences d'autres pays où les écoles maternelles et primaires ont été rouvertes - en particulier le Danemark, qui a ouvert ses écoles il y a 4 semaines - n'ont pas relancé de manière significative le virus. Cependant, une attention particulière a été accordée à la constitution de bulles de contact et à l'hygiène. L'enseignement primaire a également récemment rouvert aux Pays-Bas. (...)
- L'épidémie continue de décliner et évolue de manière positive, même si plusieurs centaines de cas sont découverts quotidiennement. Très peu d'enfants sont effectivement détectés avec une infection symptomatique au COVID-19.
- Cependant, les écoles doivent avoir un protocole prédéfini et un référent médical identifié pour agir rapidement si des enfants ou des employés tombent malades. Des plans et des procédures doivent être mis en place en étroite collaboration avec les autorités de santé publique (...) ».

II. Des règles de sécurité assouplies

A. Principes généraux

1) Distanciation sociale

La règle de distanciation sociale reste un point d'attention essentiel pour éviter la circulation du Covid 19.

Elle doit être respectée autant que possible :

- Entre les membres du personnel ;
- Entre les membres du personnel et les parents ;
- Entre les membres du personnel et les élèves de primaire.

Les horaires d'arrivée et de départ des groupes d'élèves sont aménagés de façon à limiter autant que possible les regroupements de personnes. **(Voir mail du titulaire de votre enfant)**. Si arrivée groupée familiale et amicale, nous avons organisé une zone tampon.

Les parents ne rentrent pas dans l'école. Des membres de l'équipe viendront chercher vos enfants sur la passerelle. Nous appliquerons le kiss and ride de manière à fluidifier l'accès au parking et vous respectez les emplacements officiels☺. Patience et prudence ! Merci !

Le parking du secondaire et l'entrée-sortie via le secondaire sont interdits.

Nous insistons sur **votre ponctualité**, le respect des horaires !

Pas d'arrivée tardive et/ou de départ anticipé (l'enseignant devant rester avec sa classe ne peut abandonner le groupe pour venir à votre rencontre)

2) Port du masque en tissu et gants

Dans l'enseignement maternel :

- Nos enseignants porteront un masque ;
- Le port du masque est fortement recommandé pour les contacts avec les parents.

Dans l'enseignement primaire :

- Nos enseignants porteront un masque :
 - o Lorsqu'ils se déplacent parmi les élèves au sein de la classe ;
 - o Lorsqu'ils se déplacent parmi les élèves dans la cour de récréation et que la distance sociale de 1,5 mètre ne peut pas être respectée ;
 - o Lors de tout contact avec des adultes ;
 - o Pendant le temps de classe
 - Les élèves de P6 porteront un masque.

3) Hygiène des mains

Tous les élèves et les membres du personnel doivent se laver les mains (eau et savon ou gel hydro-alcoolique) en entrant dans l'école, en entrant dans la salle de classe (après la récréation), après être allé aux toilettes, après avoir toussé ou éternué **(les mouchoirs en papier sont exigés, merci !)**, après avoir utilisé un distributeur et avant de quitter l'école.

4) Savon, gel hydro-alcoolique, serviettes en papier

Tous les locaux sont équipés en savon, gel hydro-alcoolique et serviettes en papier.

5) Repas

Pas de repas chauds ni potage. Les repas froids (tartines), en classe, pas de micro-ondes et d'accès au réfrigérateur.

6) Toilettes

Des affiches sont placardées dans les toilettes pour rappeler aux élèves et au personnel de tirer la chasse d'eau et de respecter l'hygiène.

7) Élèves malades

Les enfants présentant des signes cliniques doivent rester à la maison.

Les parents d'élèves présentant des symptômes en cours de journée seront contactés immédiatement pour récupérer leur enfant. L'enfant et ses contacts doivent être testés.

Un espace dédié (Bibliothèque) est prévu pour les élèves malades.

B. Mesures spécifiques à l'enseignement maternel

Nous essaierons de maintenir la bulle de contact (les enfants restent avec leurs copains de classe).

La distanciation sociale ne doit plus être appliquée aux enfants, ni entre eux, ni avec l'enseignant.

Pendant la récréation, les élèves jouent le plus possible par bulle de contact = groupe classe.
(Voir mail du titulaire de votre enfant : horaire récré différé)

C. Mesures spécifiques à l'enseignement primaire

Nous essaierons de maintenir la bulle de contact (les enfants restent avec leurs copains de classe).

La distanciation sociale ne doit pas être appliquée aux enfants, mais doit être respectée autant que possible entre le personnel et les enfants.

Il est nécessaire de garder une distance de 1,5 mètre entre l'enseignant et les élèves pendant la classe.

Pendant la récréation, les élèves jouent le plus possible par bulle de contact. Les élèves doivent se laver soigneusement les mains après avoir joué. (Voir mail du titulaire de votre enfant : horaire récré différé)

III. Une nouvelle étape dans la reprise des leçons

- A partir du **3 juin**, toutes les classes maternelles reprennent. (Voir mail du titulaire de votre enfant : horaire)
- A partir du **4 juin**, les classes de Madame Dominique (P1A) et Madame Catherine (P1B) reprennent. (Voir mail du titulaire de votre enfant : horaire).
- A partir du **5 juin**, les classes de Madame Violette (P2A) et Monsieur Xavier (P2B) reprennent. (Voir mail du titulaire de votre enfant : horaire)
- A partir du **8 juin**, toutes les classes reprennent. (Voir mail du titulaire de votre enfant : horaire)

Pour les P6 :

- Le mardi 2 juin, demi-groupe de Mr Johan maintenu
- Le jeudi 4 juin, demi-groupe de Madame Jacqueline maintenu
- Le vendredi 5 juin, demi-groupe de Madame Jacqueline maintenu
- À partir du 8 juin, reprise des cours en groupes classes du lundi au vendredi.

Le Padlet est, durant ce mois de juin, mis sur PAUSE !

Je ne peux que vous inviter à saisir cette opportunité, qui permettra prioritairement de restaurer un contact social entre les élèves d'une part, et entre les élèves et notre équipe éducative d'autre part, éléments essentiels pour contribuer au bien-être et au développement des enfants.

La bibliothèque est fermée.

Le néerlandais, l'éducation physique, la psychomotricité, les cours de remédiation et les cours de nos polyvalents sont maintenus.

Pour l'éducation physique et la psychomotricité, nous vous demandons d'habiller votre enfant en tenue sportive (pas d'accès au vestiaire) (Voir mail du titulaire de votre enfant : horaire éducation physique)

Le silence sera exigé dans les couloirs.

J'attire votre attention sur l'horaire du vendredi... (Voir mail du titulaire de votre enfant : horaire)

IV. Garderies des élèves en dehors des heures scolaires

Les garderies des élèves le matin et le soir seront assurées durant les tranches horaires prévues : à partir de 7h et jusque 18h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis ET

à partir de 7h et jusque 17h le mercredi),

par Monsieur Adrien, Madame Mélanie et Madame Virginie, en respectant les normes de sécurité précitées.

Les garderies se feront en extérieur.

L'inscription est **obligatoire** via le lien ci-dessus. **Soyez précis dans votre inscription.**

Nous devons respecter les bulles de contact (les élèves jouent avec leurs copains de classe dans une zone).

Il n'y aura pas d'étude. (Nettoyage et désinfection des locaux)

Les transports scolaires sont maintenus.

Chers parents,

Chers élèves,

Nous vous attendons avec impatience. Vous nous avez manqué.

Respectons-nous, prenons soin de nous.

Nous comptons sur vous !

N'oubliez pas de cliquer sur le lien et de vous inscrire LE 01 JUIN AU PLUS TARD !!! UN FORMULAIRE PAR ENFANT !!!

Beau long week-end...

Cécile Rétif

Directrice